



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

7 | 1995

Saussure aujourd'hui

La syntagmation d'Aristote à Benveniste

Jean-Claude Coquet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1242>

DOI : [10.4000/linx.1242](https://doi.org/10.4000/linx.1242)

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 1995

Pagination : 29-38

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Jean-Claude Coquet, « La syntagmation d'Aristote à Benveniste », *Linx* [En ligne], 7 | 1995, mis en ligne le 25 juillet 2012, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1242> ; DOI : [10.4000/linx.1242](https://doi.org/10.4000/linx.1242)

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

La syntagmation d'Aristote à Benveniste

Jean-Claude Coquet

En proposant ce thème à Michel Arrivé et Claudine Normand, je pensais qu'il me permettrait de dégager l'un des principes à mon avis fondateurs de la linguistique du discours.

- 1 Lorsque le Centre de sémiotique et de linguistique d'Urbino m'a demandé d'établir le *Lexique* d'E. Benveniste¹, j'avais été intrigué par ce terme de syntagmation que l'on trouve à deux reprises dans l'article « La forme et le sens dans le langage », p. 228 et 229 des *Problèmes de linguistique générale*, II, Gallimard, 1974. On peut en trouver une troisième occurrence dans « Sémiologie de la langue » à la page 65. Sauf inadvertance de ma part, il n'y a pas d'autre exemple dans les *Problèmes*. Les index ne nous aident nullement : ni ceux des *Problèmes* (pour le premier volume, Benveniste avait dû insister auprès de Gallimard pour qu'il accepte d'en ajouter un, d'ailleurs très succinct), ni celui du *Lexique* (on ne trouvera « syntagmation » qu'indirectement, sous l'entrée « Sémiotique et sémantique »).
- 2 La syntagmation est une opération dont le statut demande à être précisé. On peut la concevoir comme un simple mode de liaison. C'est ce que laisse entendre Benveniste lorsqu'il oppose le monde du signe à celui de la phrase. Les deux domaines sont disjoints. Chacun suppose « son propre appareil conceptuel (...). Du signe à la phrase il n'y a pas transition, ni par syntagmation ni autrement. Un hiatus les sépare » (II, 65). Il faut revenir à l'article de 1966 « La forme et le sens dans le langage » (publié en 1967) pour trouver une approche plus précise, sinon une définition stricte. La syntagmation est une opération du domaine sémantique. Ainsi dans le procès d'auxiliation :
avoir et perdre : J'ai perdu
aller et venir : je vais venir
devoir et recevoir : je dois recevoir,
les mots « appelés à une syntagmation étroite (...) contractent des valeurs que en eux-mêmes ils ne possédaient pas et qui sont même contradictoires avec celles qu'ils possèdent par ailleurs » (II, 227-228). On peut aussi généraliser, c'est-à-dire sortir du

cadre relativement étroit de l'auxiliation, et poser que « la langue-discours construit une sémantique propre, une signification de l'intenté produite par syntagmation de mots où chaque mot ne retient qu'une petite partie de la valeur qu'il a en tant que signe » (II, 229).

- 3 D'autres dénominations parasynonymiques sont utilisées par Benveniste dans le même article, ainsi « coaptation » (II, 227) ou « connexion » (II, 225), mais celle de syntagmation paraît le plus appropriée d'autant qu'on peut l'opposer à l'opération « typique et complémentaire » dite de substitution, applicable, elle, au domaine du signe, dit sémiotique. Bref, si « dans le domaine sémantique le sens s'accomplit dans et par une forme spécifique, le syntagme » (II, 225), la syntagmation est bien l'opération qui le produit.
- 4 On aura remarqué que la syntagmation renvoie au mystère de la Gestalt : dans le tout, il y a plus que la somme des parties. L'idée est clairement énoncée par Saussure dans le *Cours*. Une phrase est une combinaison de mots, mais cette combinaison n'est pas une addition. Pour se faire comprendre Saussure emprunte son exemple à la chimie, comme le fera Tesnière². « L'eau, c'est une combinaison d'hydrogène et d'oxygène : pris à part chacun de ces éléments n'a aucune des propriétés de l'eau » (*Cours*, p. 145). On dira de même que pour un composé comme « désireux », analysable en deux sous-unités : « désir-eux », il est exclu d'y voir « deux parties indépendantes ajoutées simplement l'une à l'autre », comme on peut le constater avec l'allemand « liebevoll » (correspondant du français « désireux »). Le signe de la combinaison n'est donc pas celui de l'addition ; autrement dit, « désireux » ne peut s'écrire « désir + eux ». Quel signe alors choisir ? On sait que le dessein de Saussure était d'exprimer « les quantités du langage et leurs rapports (...) par des formules mathématiques »³. A défaut du signe de l'addition, il vaut mieux essayer celui de la multiplication « Désireux » en effet est « un produit », on pourrait dire le produit d'une syntagmation (mais le terme de syntagmation n'appartient pas au lexique saussurien), « une combinaison de deux éléments solidaires, qui n'ont de valeur que par leur action réciproque dans une unité supérieure (désir \otimes eux) » (*Cours*, p. 176). Une autre manière de dire serait encore de considérer « désireux » comme un produit dont *désir-* et *-eux* sont les facteurs. Une dernière notation marque clairement l'hésitation de Saussure. Au signe de multiplication encore approximatif, on devrait substituer un double signe : $^+ \times$ « Désireux » pourrait donc s'écrire : $\text{désir}^+ \times \text{eux}^4$.
- 5 Ainsi le syntagme comporte une caractéristique formelle (il est le produit linguistique d'une opération qui ressemble à une multiplication mais qui n'est pas une multiplication) et une caractéristique sémantique (il forme un tout de signification qui ne peut être rapporté à ses composants pris isolément).
- 6 Il me semble qu'Aristote a déjà posé correctement le problème sous ses deux aspects dans le *De Interpretatione*, III, 25. Il distingue deux relations que j'appellerai la relation $\sigma\acute{\upsilon}\nu$ et la relation $\pi\rho\acute{o}\varsigma$. La première a été souvent exploitée. Le syntagme, la phrase (la proposition d'un point de vue logique) se présente sous la forme d'une « certaine composition »⁵ :
- 7 $\sigma\acute{\upsilon}\nu\theta\epsilon\sigma\iota\nu\ \tau\iota\nu\alpha$
- 8 On ne peut la penser sans ses constituants. Les théoriciens de la Gestalt se retrouvent sur un terrain connu :
- 9 $\acute{\alpha}\nu\epsilon\nu\ \tau\acute{\omega}\nu\ \sigma\upsilon\gamma\kappa\epsilon\iota\mu\acute{\epsilon}\nu\omega\nu\ \omicron\upsilon\kappa\ \acute{\epsilon}\sigma\tau\iota\ \nu\omicron\tilde{\eta}\sigma\alpha\iota$
- 10 C'est là où il faut introduire la relation $\eta\rho\acute{o}\varsigma$. En effet, Aristote donne à ce syntagme, à cette $\sigma\acute{\upsilon}\nu\theta\epsilon\sigma\iota\varsigma$, une cause, le verbe (ou, comme le dira Benveniste avec plus de justesse, la

fonction verbale). Il ne s'agit pas d'une forme particulière : ni l'être ni le non-être ($\tau\acute{o}\ \epsilon\acute{\iota}\nu\alpha\iota$ ἢ μὴ εἶναι), pas davantage l'étant ($\tau\acute{o}\ \acute{\omicron}\nu$) ne sont constitutifs de l'énoncé. Par eux-mêmes et en eux-mêmes ce sont des signes vides de sens :

- 11 $\alpha\acute{\upsilon}\tau\acute{o}\ \kappa\alpha\theta'\ \acute{\epsilon}\alpha\upsilon\tau\acute{o}\ \psi/\lambda\acute{o}\nu$ (σημεῖον)
- 12 On le comprend tout de suite : il n'est pas question ici d'ontologie, mais d'un opérateur. Par lui-même ce signe n'est rien, tel est le constat :
- 13 $\alpha\acute{\upsilon}\tau\acute{o}\ \mu\acute{\epsilon}\nu\ \gamma\grave{\alpha}\rho\ \acute{o}\acute{\upsilon}\delta\epsilon\nu\ \acute{\epsilon}\sigma\tau\iota$,
mais il permet (« il implique » dit le traducteur de la *Loeb collection* : « but imply... ») la formation de l'énoncé, il le produit :
- 14 $\pi\rho\sigma\sigma\eta\mu\acute{\alpha}\iota\nu\epsilon\iota\ \delta\acute{\epsilon}\ \sigma\acute{\upsilon}\nu\theta\epsilon\sigma\acute{\iota}\nu\ \tau\iota\nu\alpha$
- 15 L'ordre est signifiant. L'arrangement (v. la relation $\acute{\sigma}\acute{\upsilon}\nu$) dépend (v. la relation $\pi\rho\acute{o}\varsigma$) de la présence de ce signe vide qui note la fonction verbale. Je suis donc tenté de voir dans cette fonction de fonction (fonction de second ordre)
- 16 $\pi\rho\acute{o}\varsigma$ ($\acute{\sigma}\acute{\upsilon}\nu$)
une bonne caractérisation de l'opération de syntagmation elle-même⁶.
- 17 Dans son article sur « La phrase nominale », en 1950, Benveniste, comme on sait, a dédoublé la fonction verbale en fonction cohésive et en fonction assertive. La première renvoie clairement à la relation $\acute{\sigma}\acute{\upsilon}\nu$. Elle consiste à « organiser en une structure complète les éléments de l'énoncé » (I, 154). La seconde est bien celle qui correspond à la relation $\pi\rho\acute{o}\varsigma$. On dirait même que Benveniste traduit le texte d'Aristote : « A la relation grammaticale qui unit les membres de l'énoncé » [relation $\acute{\sigma}\acute{\upsilon}\nu$] s'ajoute *implicitement* [relation $\pi\rho\acute{o}\varsigma$: je souligne « implicitement »] un 'cela est !' qui relie l'agencement linguistique au système de la réalité » (*loc. cit.*), à la chose ($\tau\acute{o}\ \pi\rho\acute{\alpha}\gamma\mu\alpha$) disait Aristote. Or, nouveau pas dans l'analyse de la syntagmation, le « cela est » ne peut être mis au compte que d'une instance énonçante. Nous sommes ainsi passés du signe vide à la fonction verbale ; nous avons détaché la relation $\acute{\sigma}\acute{\upsilon}\nu$ (fonction cohésive) de la relation $\pi\rho\acute{o}\varsigma$ (fonction assertive) et finalement repéré la présence d'une instance énonçante implicite, support de la double fonction.
- 18 La fonction assertive (et donc la relation $\pi\rho\acute{o}\varsigma$) je la retrouve dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal (1660). Sans doute la position des auteurs est-elle moins radicale que celle qu'il est possible de dégager du texte d'Aristote (peu importe la forme verbale puisqu'elle constitue un signe vide). Pour Port-Royal le verbe doit être à l'indicatif, mais le choix de cette forme nous ramène à l'exercice de la langue, et donc au discours. Le verbe est bien ce « mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation ». Ce n'est pas telle ou telle forme (à l'indicatif) ou tel type de verbe, mais la fonction qui est prise en compte. Par ailleurs, s'il est vrai que l'affirmation est ordonnée en vue de la proposition logique, - constituée d'un sujet « qui est ce dont on affirme », d'un attribut « qui est ce qu'on affirme » et finalement de « la liaison entre ces deux termes » assurée par le verbe-, il reste que l'affirmation est le présupposé de tout énoncé, qu'il soit propositionnel ou simplement phrastique, et qu'elle renvoie nécessairement à une instance énonçante : « le discours où [le verbe] est employé est le discours d'un homme qui ne conçoit pas seulement les choses mais qui en juge et qui les affirme ». Le jugement dont il est question ici et que l'affirmation manifeste (« Juger, c'est affirmer que... ») est discursif avant d'être logique⁷. Cette prévalence a été occultée longtemps. Ainsi l'erreur de la grammaire traditionnelle, qui s'est efforcée de retrouver dans la phrase l'opposition entre sujet et

prédicat, a-t-elle été de se fonder sur « la *logique formelle a priori*, qui n'a rien à voir en linguistique », note Tesnière⁸.

- 19 A la fin du XIXe siècle, on trouvera en Frege, si l'on veut bien me suivre, un autre relais de la pensée d'Aristote. Même si sa perspective déclarée, comme celle d'Arnauld et Lancelot, n'est pas linguistique mais logique, sa manière de construire l'énoncé propositionnel donne le juste éclairage sur les deux phases conjointes de la syntagmation. D'abord, analytiquement, un contenu quelconque qui nous renvoie à la « certaine composition » d'Aristote (relation en *σύν*), ensuite l'assertion de ce contenu (relation *πρός*). Le recours à l'idéographie fait écho chez Frege (la *Begriffsschrift* date de 1879) à la tentative de Saussure de figurer l'opération de syntagmation par des signes arithmétiques⁹. La composition est représentée par un trait horizontal ; l'assertion (le trait de jugement, *Urteilstrich*) par une verticale :

(a)	—	(le contenu)
(b)		(l'assertion)
(c)	⊢	(la proposition)

- 20 Mais on peut se demander aussitôt si le trait d'assertion (ou de jugement) est de l'ordre logique, propositionnel et vérifonctionnel, ou de l'ordre discursif, phrastique. Pour Wittgenstein qui a fait la « critique des symboles primitifs de l'idéographie », il n'y a pas de doute¹⁰. On lit dans le *Tractatus*: le trait d'assertion est « logiquement sans signification » (4. 442). Le logicien en effet ne considère que « la structure de la proposition » (ibid.). Ou, pour le dire autrement : « Le signe d'assertion ne fait pas nombre avec les relations internes »¹¹. Dans le domaine logique, la relation *σύν* est posée comme autonome. Une proposition n'affirme rien d'elle-même. Il n'en va pas différemment en mathématiques dont les théorèmes sont « comme vrais par eux-mêmes, en ce sens que leurs démonstrations ne sont pas l'occasion d'actes de paroles, mais des suites d'expressions bien formées »¹². Or si nous quittons l'univers de la proposition (les expressions bien formées) pour entrer dans celui du syntagme, comme dit Saussure, du discours ou des actes de langage, comme dit Benveniste, la relation *σύν* n'est plus autonome mais subordonnée à la relation *πρός*.
- 21 Nous voici donc de retour, à l'instance productrice de l'opération de syntagmation, actualisable, il me semble, de trois manières différentes. Je l'ai dénommée plus haut « instance énonçante ». Une telle formulation, issue de la notion d'« instance de discours » (acte de parole « discret et chaque fois unique ») mise en place par Benveniste en 1956 (I, 251), a l'avantage de ne pas préjuger son statut manifesté¹³.
- 22 Le premier type d'instance est aussi le plus habituel. Le procès d'assertion (on se rappelle : le verbe a une fonction assertive) suppose qu'il soit exécuté par cet être raisonnable qu'est la personne, disait Kant. C'est le postulat du linguiste. Les théoriciens de la grammaire générative, relève Benveniste, procèdent ainsi : « ils fondent en raison ce qui peut être dit et ce qui ne peut pas être dit » (II, 237). Si l'on quitte le plan de la langue-système pour celui de la « langue-discours » (II, 229), le postulat demeure. Parler ne va pas sans une assumption de ce que l'on dit. Le discours, selon Benveniste, n'est autre que « la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle », un être rationnel, par définition

(I. 266). Ce type d'instance renvoie clairement à la catégorie de l'actant sujet défini comme opérateur d'assertion.

- 23 Cependant, il tombe sous le sens que tous les actes de parole ne sont pas assertés. Benveniste ne méconnaît pas cette alternative même si, respectant la tradition, il fait porter explicitement ses analyses du discours sur le sujet. Je retiendrai deux cas où il s'appuie, pour argumenter, sur des actes de parole non assertés.
- 24 Nous produisons en effet des actes de discours d'où le sujet que nous sommes s'est en quelque sorte absenté. Tel est le constat que l'on peut dresser à partir d'un article de Benveniste sur « La blasphémie et l'euphémie » (1969). Le juron par exemple est bien une « parole qu'on 'laisse échapper' sous la pression d'un sentiment brusque et violent, impatience, fureur, déconvenue » (II, 256).
- NB : A l'entrée *énonciation* de *La Grammaire d'aujourd'hui*, les auteurs notent avec raison que « le sujet est tout autant pris dans sa langue qu'il en fait usage » (Flammarion, 1986, p. 259)
- 25 La même leçon peut être tirée de toute étude sur les comportements involontaires. Dans un très court article plaçant « Pour une sémantique de la préposition allemande *vor* » (1972), afin d'explicitier des locutions comme *vor Freude weinen* (pleurer de joie), où *vor* « indique l'avancée extrême, résultant d'une impulsion », Benveniste renvoie à « la nature irrésistible de la pulsion qui meut le sujet » (II, 140). Impulsion, pulsion : on peut se demander si le terme de « sujet » convient à la situation décrite, ou, *mutatis mutandis*, par exemple dans *vor Scham verstummen* (devenir muet de honte), si l'actant ainsi ébranlé est encore en état d'assumer un acte de langage. A l'évidence, la réponse est négative.
- 26 Le second cas m'est fourni par l'étude de 1948 sur les *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. La langue en se sémiotisant produit des formes suffixales qui supposent un jeu sur la présence ou l'absence de la catégorie du jugement, autrement dit sur la présence ou l'absence d'un « sujet ». Ainsi aux deux types de suffixe, l'un en - τωρ, l'autre en - τήρ distingués par le grec ancien correspondent « l'auteur d'un acte » et « l'agent d'une fonction » Le Prométhée d'Eschyle par exemple est un donneur de feu (suffixe - τήρ) bien qu'il ait été, à un moment de son histoire, le donneur du feu (suffixe - τωρ)¹⁴. Héros légendaire d'un côté, dont l'identité s'abolit dans la fonction, de l'autre héros historique qui s'est accompli dans l'acte qu'il asserte. Dans le cas de l'acte fonctionnel comme dans celui du juron ou généralement de l'action involontaire, le jugement est absent. Cette absence, je propose d'en faire le trait définitoire du *non-sujet* (où le préfixe non- marque l'opposition privative). Pour bien souligner la distinction indispensable à mes yeux si l'on veut constituer une typologie instancielle, je dirai que le sujet asserte et que le non-sujet, exclu de cette opération, n'a besoin pour signifier que de prédiquer. Tel est son régime d'expression.
- 27 Les deux premières instances entrent dans le cadre du discours présumé égalitaire. Elles relèvent donc de ce que nous pouvons appeler l'univers de l'autonomie, lieu de la communication et de l'interaction linguistiques ou sublinguistiques (II, 227). Avec la troisième instance, nous nous référons à l'univers de l'hétéronomie. Nous postulons qu'un tiers, une non-personne, dirait Benveniste, doté d'un pouvoir transcendant ou immanent (ainsi, la divinité ou la nature) gouverne les actes de parole ou le comportement des deux premières instances. Je prendrai appui sur trois termes rattachés au *dire* en latin tels qu'ils sont analysés par Benveniste dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, I, Ed. de Minuit, 1969, p. 133 et sq. Le système nous fait connaître par ses formes si le discours qui le règle selon le principe : il n'y a rien dans la langue qui n'ait

d'abord été dans le discours (« nihil est in *lingua* quod non prius fuerit in *oratione* », *PLG*, 1, 131), renvoie aux deux premières instances (univers de l'autonomie) ou à la troisième instance, instance non personnelle (univers de l'hétéronomie), au *je* ou au *il*. Ainsi ce qui parle dans le *fātum*, « énonciation qui n'a pas de source personnelle », comme dans la *fāma*, la « parole dépersonnalisée », c'est un *il*, la divinité (138, 139). Le cas de *fās* (le droit divin) est encore plus instructif. Confronté à cet état de choses, le rôle du locuteur est simple : assimilé à sa fonction (par conséquent non-sujet), il n'a d'autre raison d'être que de faire connaître « ce qui est voulu par les dieux » ou ce qu'ils permettent de faire (139). Il appartient à l'univers de l'hétéronomie.

- 28 Si nous voulons analyser correctement le procès de syntagmation, nous devons donc préciser dans chaque occurrence le type d'instance qui le règle, sujet, non-sujet ou tiers actant.
- 29 La mise en évidence du couple syntagmation-syntagme a eu cet effet, inattendu pour moi, de nous conduire jusqu'à Aristote, puis d'établir un lien quasi nécessaire entre la linguistique aristotélicienne et la linguistique de l'énonciation mise en place par Benveniste dans les années soixante-dix¹⁵.
- 30 Le discours est devenu la grande affaire du XX^e siècle dans les sciences du langage. Chacun le dit. C'est un nouveau paradigme. Le plus étonnant est que ses lettres de noblesse sont souvent les mêmes que celles du paradigme jusqu'alors dominant. On peut lire Aristote selon une certaine tradition anglo-saxonne (J.S. Mill, B. Russel ou R. Carnap) et voir en lui « le premier penseur à proposer une théorie systématique de la signification et de la référence », entendons par là une théorie du mot associé à un concept qui sélectionne les objets du monde¹⁶. Mais on peut aussi voir en lui comme j'ai essayé de le montrer un précurseur de la linguistique de l'énonciation. Il en est de même avec Saussure. Certains ne retiennent que la notion de signe et le principe : tout est différence ; d'autres s'interrogent sur les solidarités syntagmatiques ; il est curieux à ce propos de relever une citation souvent tronquée du *Cours* (p. 177). Saussure ne dit pas : "Dans la langue, tout revient à des différences". Il dit : « Dans la langue, tout revient à des différences, mais tout revient aussi à des groupements ». C'est le problème de la syntagmation.
- 31 Le choix est ouvert. Le paradigme traditionnel correspond à une option formaliste (relation *σύν*) ; le paradigme du discours (plus spécifiquement des instances énonçantes) qui s'oppose à lui mais aussi qui le fonde relève de la double relation *πρός* (*σύν*) Il est encore aujourd'hui mal connu. C'est sur lui qu'il faudrait, il me semble, faire porter en priorité nos recherches.

NOTES

1. J.C.Coquet et M.Derycke, *Le Lexique d'E. Benveniste*, 1 et 2, Centre international de Sémiotique et de Linguistique, Université d'Urbino, N°8 (1971) et N° 16 (1972)

2. V.L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, 1959, p.12. Pour illustrer la nature de ce qu'il appelle la « connexion » (une phrase ne comporte pas deux éléments, le sujet et le verbe,

mais trois, le sujet, le verbe et la connexion qui les unit), Tesnière prend pour exemple le composé NaCl (le sel de cuisine) qui est «un tout autre corps et présente de tout autres caractères que le chlore Cl d'une part et le sodium Na d'autre part».

3. Saussure, *Notes sur Whitney*, citées par R. Godel, *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale*, Droz-Minard, 1957, p.220.

4. Cf. l'entrée «produit» du *Lexique de la terminologie saussurienne* établi par R. Engler, Spectrum éditeurs, Utrecht-Anvers, 1968.

5. Traduction de J. Tricot : Aristote, *Organon*, Vrin, 1984, p.82.

6. On ne peut guère traduire *προσσημαινειν* (en latin : *adsignificare*) par un simple «ajouter», comme le fait J. Tricot dans l'édition déjà citée : «En elles-mêmes (...) ces expressions ne sont rien, mais elles ajoutent à leur propre sens une certaine composition...» Comment ajouter quelque chose à rien ?

7. Arnauld et Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée*, Republications Paulet, 1969, pp.23-24 et 66.

8. L. Tesnière, *op. cit.*, p.104.

9. Le sous-titre de la *Begriffsschrift* est : «Une langue formulaire de la pensée pure construite sur le modèle de l'arithmétique». Cf. C. Imbert, *Phénoménologies et langues formulaires*, PUF, 1992, p.126.

10. *Op. cit.*, p.180.

11. P. Ricoeur, *La Sémantique de l'action*, CNRS, 1970, p.29.

12. J.B. Grize et G. Piéaut-Le Bonniec, *La Contradiction, essai sur les opérations de la pensée*, PUF, 1983, p.176-177.

13. En fait, le déplacement de l'acte au producteur de l'acte est déjà opéré par Benveniste quand il établit ce qu'il appelle la «double instance conjuguée» : «je est l'individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique : je'« (I, 252).

14. On le voit, le français sémiotise cette opposition différemment : d'un côté, un syntagme - le donneur du feu -, de l'autre, un «composé synaptique» -un donneur de feu (II, 172).

15. P. Aubenque et, à sa suite, B. Cassin insistent sur «la nature sémantique du discours» selon Aristote, *Sémiotiques*, 2, CNRS, INaLF, 1992, p.86.

16. H. Putnam, *Représentation et réalité*, Gallimard, 1988, p.48. Il se réfère également au *De Interpretatione*.